

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	U	PRIX U H.T.
CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES			
1,01	<p>Debroussaillage, nettoyage des espaces verts existants</p> <p>Nettoyage dans l'emprise des travaux, de tous les détritrus, déchets et objet divers, y compris élimination des taillis et évacuation des souches et résidus à la décharge agréée par le Maître d'Œuvre.</p> <p>Le mètre</p>	ml	
1,02	<p>Décompactage du fond de forme et formation paysagère</p> <p>L'entreprise devra avant la mise en place de la terre végétale le décompactage du fond de forme de l'ensemble des espaces plantés.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le décompactage du fond de forme avant la mise en place de la terre végétale - la formation paysagère pour modelés et raccordement sur les ouvrages ou sols divers - l'enlèvement de tous les éléments impropres à la végétation - le griffage ou le hersage pour émiettage des mottes ou enfouissements d'engrais <p>Le mètre</p>	ml	
1,03	<p>Fourniture et mise en place d'un pare racine</p> <p>Mise en place d'une membrane non tissée 100 % polypropylène de 325 g/m2. Celle-ci sera à mettre dans l'ensemble des fosses d'arbres sur trottoir sur une hauteur de 1,00m. Pour les arbres implanter dans les massif celle-ci sera mise en place en fonction de la situation des réseaux. Toutes sujétions comprises</p> <p>Le mètre</p>	ml	
1,04	<p>Fourniture et mise en place de terre végétale</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et mise en place de terre végétale y compris le transport à pied d'œuvre et la mise en place sur les zones de plantation, ainsi que le modelage des zones plantées. Ce prix inclut toutes les sujétions de foisonnement ou de réduction volumique lié au ré arrangement des constituants. La terre végétale devra répondre aux caractéristiques physico-chimiques et biologiques décrites au CCTP. Elle sera donc fournie avec les analyses physiques, chimiques et biologiques exigées.</p> <p>Fosse pour les arbres de 2,00x2,00 m sur une épaisseur de 1,5m Sur une proffondeur moyenne de 0,30cm pour les arbustes et vivaces</p> <p>Le mètre cube :</p>	m3	
CHAPITRE 2 : PLANTATIONS			
Fourniture de végétaux			
Fourniture d'arbres			
2,01	<p>Acer campestre Ti 20/25</p> <p>L'unité :</p>	u	
2,02	<p>Fraxinus angustifolia Ti 20/25</p> <p>L'unité :</p>	u	
2,03	<p>Fraxinus angustifolia 'Raywood' Ti 25/30</p> <p>L'unité :</p>	u	
2,04	<p>Quercus palustris Ti 25/30</p> <p>L'unité :</p>	u	
2,05	<p>Prunus padus Ti 20/25</p> <p>L'unité :</p>	u	
2,06	<p>Carpinus betulus Ti 20/25</p>		

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	U	PRIX U H.T.
	L'unité :	u	
2,07	Fraxinus excelsior 'Jaspidea' Ti 25/30		
	L'unité :	u	
2,08	Zelkova serrata Ti 20/25		
	L'unité :	u	
	Fourniture de cépées		
2,09	Parrotia persica M 300/350		
	L'unité :	u	
2,10	Malus 'Everest' M 300/350		
	L'unité :	u	
2,11	Amelanchier lamarckii M 300/350		
	L'unité :	u	
	Fourniture d'arbustes		
2,12	Viburnum tinus 60/80		
	L'unité :	u	
2,13	Viburnum opulus 'Compactum' 80/100		
	L'unité :	u	
2,14	Viburnum lantana 60/80		
	L'unité :	u	
2,15	Cornus sanguinea 60/80		
	L'unité :	u	
2,16	Amelanchier ovalis 80/100		
	L'unité :	u	
	Fourniture de plantes pour massif type 1		
2,17	Lythrum salicaria G9		
	L'unité :	u	
2,18	Carex pendula G9		
	L'unité :	u	
2,19	Equisetum hyemale G9		
	L'unité :	u	
2,20	Iris sibirica 'Cambridge' G9		
	L'unité :	u	
	Fourniture de plantes pour massif type 2		
2,21	Sedum spectabile G9		
	L'unité :	u	
2,22	Geranium sanguineum G9		
	L'unité :	u	
2,23	Stipa pennata G9		
	L'unité :	u	
2,24	Briza media G9		
	L'unité :	u	
2,25	Veronica spicata G9		
	L'unité :	u	
2,26	Achillea coarctata G9		
	L'unité :	u	
2,27	Knautia arvensis G9		

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	U	PRIX U H.T.
2,28	L'unité : Narcissus pseudonarcissus (bulbe)	u	
	L'unité :	u	
	Fourniture de plantes pour massif type 3		
2,29	Euphorbia amygdaloides 'Robbiae' G9		
	L'unité :	u	
2,30	Geranium macrorrhizum G9		
	L'unité :	u	
2,31	Luzula sylvatica G9		
	L'unité :	u	
2,32	Hyacinthus orientalis (bulbe)		
	L'unité :	u	
	Fourniture de plantes pour massif type 4		
2,33	Phlomis russeliana G9		
	L'unité :	u	
2,34	Veronica spicata G9		
	L'unité :	u	
2,35	Pennisetum setaceum G9		
	L'unité :	u	
2,36	Achilea coarctata G9		
	L'unité :	u	
2,37	Ceratostigma plumbaginoides G9		
	L'unité :	u	
2,38	Allium 'Globemaster' (bulbe)		
	L'unité :	u	
2,39	Hedera helix		
	L'unité :	u	
	Travaux de plantation		
	<p>Ce prix rémunère à l'unité:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le transport à pied d'œuvre (système de manutention, ne sollicitant pas la motte), -L'ouverture du trou de plantation aux dimensions nécessaires au système racinaire, -Le décompactage du trou et des flancs de plantation aux dimensions nécessaires au système racinaire, -La préparation du végétal (recépage des racines, pralinage), -La plantation proprement dite, -Le remblaiement avec léger compactage progressif, -Le plombage hydraulique systématique, -Façon cuvette pour arrosage, -Tuteurage simple pour les végétaux de taille inférieure ou égale à 12/14. -La garantie de reprise des végétaux -Les travaux de parfait achèvement jusqu'au premier constat de reprise selon les prescriptions du CCTP, -Toutes sujétions. 		
2,40	Plantation d'arbre tige		
	L'unité :	u	

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	U	PRIX U H.T.
2,41	Plantation de cépée L'unité :	u	
2,42	Plantation d'arbuste L'unité :	u	
2,43	Plantation de vivace et graminée L'unité :	u	
2,44	Plantation de bulbe L'unité :	u	
2,45	Fourniture et mise en place d'un tuteurage bipode Ce prix comprend : - la fourniture et mise en place de tuteurs tournés, écorcés et calibrés en pin non traité - la fourniture et la mise en place d'une attache en toile de jute - la fourniture et la mise en place d'une natte de protection des troncs en natte de jonc y compris toutes sujétions. L'unité :	u	
2,46	Engazonnement Ce prix rémunère au mètre carré: -La préparation du sol (décompactage de surface avec ameublissement sur 0,20m de profondeur par double passage croisé, le travail du sol à la herse vibrante avec épierage manuel ou mécanique à 20 mm, le nivellement), -La fourniture des semences selon les prescriptions du CCTP, Le semis comprenant deux passages croisés de graines, -l'enfouissement des graines par ratissage puis par roulage léger, -Un arrosage une fois le semis exécuté, -Les travaux de parachèvement, (tontes, arrosages,...) jusqu'au constat de couverture, intervenant au plus tôt jusqu'à la deuxième tonte, -Une opération de roulage intervenant après la première tonte. Le mètre carré :	m ²	
2,47	Fourniture et mise en place d'un paillage Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un paillage type bois broyé sous forme de copeaux calibrés 20/60mm. Le bois broyé doit être issu d'espaces verts ou de forêts gérées durablement. Mise en place sur une épaisseur moyenne de 6 cm Le mètre carré :	m ²	
2,48	Travaux de confortement des espaces plantés Ce prix rémunère au forfait les travaux de confortement des végétaux entre le premier constat de reprise et le constat de parfait achèvement des travaux comprenant: -L'arrosage régulier avec façonnage de la cuvette d'arrosage dans le respect des prescriptions du C.C.T.P.(10 arrosages minimum selon les diagnostics de besoin en eau des végétaux) -Les opérations de désherbage, -Le maintien du mulch avec apport complémentaire si nécessaire et l'entretien du paillage -Toute opération de taille jugée nécessaire -Les traitements phytosanitaires en cas d'attaques d'insectes -La garantie des végétaux pendant l'année de confortement Le mètre carré :	m ²	
CHAPITRE 3 : INSTALLATIONS ET FRAIS DE CHANTIER			
3,01	Installations et frais de chantier		

